



HAL
open science

Un quart de statère arverne découvert à Aigremont (Gard)

Bernard Dedet, Jean Salles

► **To cite this version:**

Bernard Dedet, Jean Salles. Un quart de statère arverne découvert à Aigremont (Gard). *Galia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1980, 38 (2), pp.241-245. 10.3406/galia.1980.1799 . hal-01926399

HAL Id: hal-01926399

<https://hal.science/hal-01926399>

Submitted on 4 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

NOTES

UN QUART DE STATÈRE ARVERNE DÉCOUVERT A AIGREMONT (Gard)

par Bernard DEDET et Jean SALLES

Nous signalons ici la découverte fortuite d'un quart de statère, au lieu-dit *le Colombier*, sur la commune d'Aigremont (canton de Lédignan, arrondissement d'Alès, Gard). La très grande rareté des monnaies celtiques en or ou en électrum dans le Midi méditerranéen, l'absence de la division du statère arverne en Languedoc oriental et en Provence rhodanienne en justifient l'intérêt.

Aigremont est situé au pied des Cévennes, à 18 km au sud d'Alès et à 7 km du confluent des Gardons d'Anduze et d'Alès (fig. 1). La région est une vaste plaine creusée dans les marnes de l'ancien anticlinal érodé de Lédignan¹ qui forme un couloir reliant le bassin des Gardons et celui du Vidourle à travers les massifs de collines calcaires des Garrigues. De fait, le territoire de cette commune est traversé par deux voies importantes de passage mettant en communication la grande plaine littorale du Languedoc oriental avec la région sous-cévenole et au-delà, à travers les Cévennes, avec le Massif Central : la voie Nîmes-Anduze, axe orienté du s./s.-e. au n./n.-o., qui passe à 4 km au n.-e. du Colombier et aux abords de laquelle des découvertes se rapportant à

l'époque gallo-romaine ont déjà été signalées², et une voie nord-sud reliant la région alésienne à la basse vallée du Vidourle.

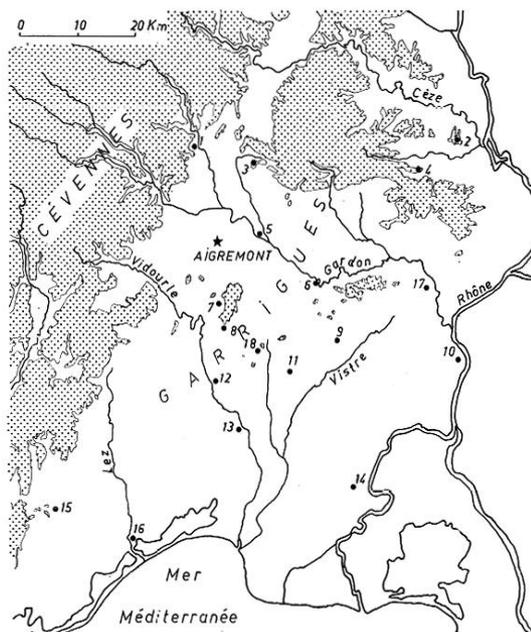
La monnaie a été trouvée au printemps de 1980 par M. R. Souchon dans une vigne lui appartenant, située à proximité du Mas du Colombier, à la suite d'un labour profond³. En mai 1980, M. Salavy avait connaissance de cette découverte et nous prévenait aussitôt. Grâce à son entremise, M. et M^{me} Souchon acceptaient de nous laisser étudier cet objet⁴. Une prospection de surface effectuée alors sur le site nous permettait de retrouver divers documents antiques répartis sur une zone limitée, de 50 m de côté environ. Il s'agit essentiellement de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, tantôt de couleur jaune et à surface lissée, tantôt de couleur rouge brique et à surface peignée, de fragments de *dolium* à pâte rose à gris, incluant de gros grains de calcite broyée en guise de dégraissant, un frag-

2 M. LOUIS et A. BLANCHET, *Carte archéologique de la Gaule romaine, Gard*, VIII, 1941, p. 209.

3 La localisation précise (parcelle cadastrale, coordonnées Lambert) a été consignée dans un Rapport de découverte transmis à la Direction des Antiquités historiques du Languedoc-Roussillon.

4 Nous adressons nos remerciements à M. et M^{me} R. Souchon, M^{me} H. Souchon et MM. Salavy et Lacroix.

1 Marne du Valanginien, grise ou ocre par altération, dans laquelle s'intercalent des bancs peu épais de calcaire gris foncé argileux et peu résistant.



1 Situation d'Aigremont dans son environnement des principaux gisements du Languedoc oriental occupés aux 11^e et 1^{er} s. av. J.-C. et/ou au 1^{er} s. ap. J.-C. : 1 : Ermitage (Alès) ; 2 : Camp de César (Laudun) ; 3 : Vié-Cioutat (Mons, Monteils) ; 4 : Saint-Vincent (Gaujac) ; 5 : Serre de Brienne (Brignon) ; 6 : Castelvielh (Sainte-Anastasia) ; 7 : La Jouffe (Montmirat) ; 8 : Cambroux (Montpezat) ; 9 : Mont-Cavalier (Nîmes) ; 10 : Beaucaire ; 11 : Nages ; 12 : Villevieille ; 13 : *Ambrussum* (Villetelle) ; 14 : Espeyran (Saint-Gilles) ; 15 : Murviel-lès-Montpellier ; 16 : Lattes ; 17 : Le Marduel (Saint-Bonnet) ; 18 : Mauressip (Saint-Côme-et-Maruéjols). La bibliographie de ces sites est donnée dans B. DEDET et M. PY, *Introduction à l'étude de la Protohistoire en Languedoc oriental, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, Cahier n° 5, 1976, p. 125-133*. Les zones en grisé sont celles d'une altitude supérieure à 200 m.

ment informe de céramique non tournée, des fragments d'*ollae* communes tournées, à pâte grise, de sigillée de Gaule du sud de forme Drag. 19 et Ritt. 8, et d'amphores régionales de type Gauloise I⁵. A ces vestiges mobiliers étaient associées de nombreuses pierres provenant de murs détruits par les labours successifs. L'ensemble de ces documents atteste donc l'existence en ce lieu d'un petit établissement durant la première moitié et le milieu du 1^{er} s.⁶. En dehors du fragment de céramique non tournée, aucun de ces objets ne peut être rapporté exclusivement à une époque antérieure. Il est donc possible que la monnaie ait été perdue au début ou au cours du 1^{er} s. ; mais ce n'est là qu'une hypothèse puisqu'il ne s'agit pas d'une découverte en stratigraphie.

Les caractéristiques de la pièce sont les suivantes :

5 Sur la définition de ce type d'amphore, voir F. LAUBENHEIMER, *Amphores gauloises de la région de Nîmes*, dans *Caesarodunum*, 12, 1977, p. 197-226.

6 Les formes Drag. 19 et Ritt. 8 en sigillée de Sud de la Gaule sont respectivement datées des années 1 à 40 et 25 à 60 après J.-C. (A. VERNHET, *Notes sur la terre sigillée de La Graufesenque*, Millau, 1974 (ronéotypé) ; l'amphore gauloise I est typique du 1^{er} s. ap. J.-C. et apparaît dès le début de ce siècle (F. LAUBENHEIMER, *Amphores gauloises*, op. cit.).

Droit : tête masculine à droite (fig. 2).

Revers : aurige sur un char dirigeant un cheval à gauche (fig. 2).

Métal : or⁷ ; poids : 1,80 g ; module : 12,4 à 12,7 mm ; épaisseur : 1,4 mm ; direction des coins : 4 h⁸.

Il s'agit d'un quart de statère frappé en Gaule à l'imitation du statère d'or de Philippe II de Macédoine. Mais c'est une imitation évoluée qui s'écarte du prototype par plusieurs traits au revers et au droit⁹ : au droit, la tête d'Apollon, très empâtée, est largement stylisée ; la couronne de laurier a disparu ; au

7 Étant donné les circonstances de la découverte, nous n'avons pas pu faire analyser le métal.

8 Nous suivons ici la normalisation de J.-C. M. RICHARD, *Contribution à l'étude des découvertes numismatiques du département de l'Aude*, dans *Bull. Études scientifiques de l'Aude*, LXIX, 1969, p. 183-188 et notamment p. 184.

9 Voir pour comparaison, des exemples de statères macédoniens de Philippe II dans : A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, II, 1905, pl. I, 1 ; L. LENGYEL, *L'art gaulois dans les médailles*, Paris, 1954, pl. V, n° 39 et VI, n° 57 ; J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique, I, méthodologie des ensembles*, Paris, 1973, p. 171, fig. 44. Pour un quart de statère imitant fidèlement la monnaie de Philippe II : H. DE LA TOUR, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892, pl. XI, n° 3629 (2,07 g).



2 Le quart de statère d'Aigremont, Gard, droit et revers (grossi 4 fois).

revers, ordinairement figuré à droite, le bige originel est ici remplacé par un seul cheval, aux pattes bouletées, le char n'est signalé que par une roue et le degré de stylisation est très avancé ; la légende n'apparaît pas.

Aucun exemplaire semblable ne figure dans le Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale. L'exemplaire d'Aigremont s'apparente toutefois à BN 3663 aussi bien pour la typologie que pour le poids (1,87 g)¹⁰.

Les monnaies d'or imitées du statère macédonien de Philippe II (359-336), sont classées aux *arverni*¹¹. Le début de ce monnayage gaulois est placé au cours du III^e s. av. J.-C.¹² ; la fin de la frappe de ces imitations est beaucoup plus floue : J.-B. Colbert de Beaulieu note que les arvernes ont été fidèles à la monnaie de Philippe II « pour le plus grand nombre de leurs émissions, jusqu'à la fin de leur suprê-

matie et bien au-delà »¹³ (soit après 121 av. J.-C., date de la chute de l'« hégémonie » arverne). L'évolution stylistique de ces monnaies a été esquissée et on peut tenter d'y inscrire la pièce d'Aigremont¹⁴. Un statère découvert à Bordeaux-Saint-Clair (Seine-Maritime) est situé par J.-B. Colbert de Beaulieu au troisième quart du II^e s. av. J.-C. sur des critères stylistiques et d'après le poids¹⁵. Cet exemplaire présente une typologie proche de l'original, mais une légende incorrecte. Celui qui provient de Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire), d'un style beaucoup plus éloigné du prototype, est daté « probablement après 121 »¹⁶. Ce spécimen offre beaucoup de ressemblance avec la monnaie d'Aigremont, en particulier dans le traitement du revers. Toutefois le caractère plus réaliste de la tête d'Apollon et le fait que le revers figure encore un bige à droite et une légende, même incorrecte, semblent indiquer que la monnaie de Toulon-sur-Arroux est moins éloignée du prototype que celle d'Aigremont. De ce fait, l'exemplaire gardois pourrait être

10 E. MURET et A. CHABUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1889.

11 J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité*, I, *op. cit.*, p. 170-176 et 202-205.

12 J.-B. COLBERT DE BEAULIEU et J.-C. M. RICHARD, *La numismatique de la Gaule et la numismatique de la Narbonnaise*, dans *Revue d'Études Ligures*, XXXV, 1969 (= *Hommage à F. Benoit*, III), p. 90-100 et notamment p. 91 ; J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité*, I, *op. cit.*, p. 714 est plus précis : « vers le milieu du III^e s. au plus tard ».

13 *Ibid.*, p. 205.

14 *Ibid.*, p. 175 et 202.

15 R. SOULIGNAC, *Statère gaulois trouvé au pays des Calètes*, dans *Gallia*, XX, 1962, p. 409-410.

16 S. LAVEISSIÈRE, *Une monnaie gauloise découverte en Saône-et-Loire : le statère de Toulon-sur-Arroux*, dans *Rev. arch. de l'Est et du Centre-Est*, XIX, 1968, p. 235-238.

postérieur à celui de Toulon-sur-Arroux, ce qui nous conduirait vers la fin du II^e s.

Le monnayage arverne en or est fort peu représenté en Languedoc et en Provence. Cela a déjà été noté¹⁷. Les statères imitant les monnaies macédoniennes de Philippe ont fait l'objet d'un recensement¹⁸ : deux exemplaires dans le médaillier de la Bibliothèque Nationale (BN 3429 et 3432), classés parmi les monnaies des Volques tectosages, mais sans provenance précise ; un autre « chez un collectionneur du Midi » et deux autres au Musée de Carcassonne. De par leur poids élevé, ces pièces seraient antérieures à 121 av. J.-C. En outre, deux statères d'un type différent, frappé peu avant ou pendant la Guerre des Gaules, proviennent l'un de Baillargues (Hérault), mais son contexte n'est pas connu¹⁹, l'autre des fouilles récentes d'*Ambrussum* à Villetelle (Hérault). Ce dernier a été perdu au cours du règne d'Auguste²⁰.

Le premier groupe, antérieur à 121, a été mis en relation avec « l'hégémonie arverne » que signalent des auteurs anciens et en particulier Strabon²¹ et serait, selon J.-B. Colbert de Beaulieu, la preuve d'un monopole commer-

cial arverne sur le Languedoc de la fin du III^e s. à 121 av. J.-C.²², phénomène qui n'est toutefois pas attesté par les fouilles archéologiques dans la partie orientale du Languedoc²³. Le second groupe, datant de la fin de l'indépendance, est rattaché à la circulation généralisée des monnaies d'argent et de bronze frappées en Gaule Chevelue à cette époque²⁴.

Étant donné sa date d'émission, probablement postérieure à la fin de « l'hégémonie »

22 J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Le numéraire des Volcae Tectosages*, op. cit., p. 67.

23 L'« hégémonie » arverne sur le Languedoc oriental de la fin du III^e s. à 121 av. J.-C. pose un problème archéologique. C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, III, Paris, 1909, p. 3-7, et A. BLANCHET, *Réflexions sur les monnaies gauloises*, dans *Revue de Numismatique*, 1951, p. 32, ont vu dans cette hégémonie un véritable état centralisé s'étendant sur presque toute la Gaule. Pour E. Thévenot en revanche, la suzeraineté arverne « ne s'exerçait réellement que sur les peuples les plus voisins. Elle restait toute nominale vis-à-vis des autres » (*Histoire des Gaulois*, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1960, p. 113). J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Trailé*, I, p. 173-174, insiste sur le fait que, selon le témoignage des monnaies, cette hégémonie est essentiellement commerciale. En fait, les fouilles du Languedoc oriental pour la fin du III^e et les trois premiers quarts du II^e s. av. J.-C. ne livrent qu'une quantité extrêmement faible d'objets importés de la Celtique : quelques épées, quelques fibules, quelques vases (ainsi on ne compte qu'une dizaine de fragments de vases différents à Nages, en 16 années de fouilles ; M. PY, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1958-1974*, XXXV^e Suppl. à *Gallia*, 1979, p. 261-263 ; de même à Beaucaire qui a fait l'objet de recherches importantes concernant cette période (cf. B. DEDET, A. MICHELOZZI, M. PY, C. RAYNAUD et C. TENDILLE, *Ugernum, Protohistoire de Beaucaire, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental*, Cahier n° 6, 1978), on relève la présence seulement d'une épée et d'une fibule dans la tombe 3 des Colombes et d'un vase (nécropole des Colombes, hors-tombe) qui sont importés de la Celtique (B. DEDET, A. MICHELOZZI et M. PY, *La nécropole des Colombes à Beaucaire, Gard*, dans *Rev. arch. de Narbonnaise*, VII, 1974, p. 59-117 et notamment p. 78-80 et 111-112). Si suprématie commerciale il y a, à pareille époque, c'est bien de celle de Marseille qu'il s'agit (voir vision d'ensemble de ce phénomène dans B. DEDET, *Les sites gaulois et leur mobilier en Languedoc, Roussillon, Provence*, dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, 35, 1979, p. 52-66 et notamment p. 58-60). C'est donc l'interprétation de l'« hégémonie » arverne formulée par E. Thévenot qui s'accorde le mieux avec les données de l'archéologie en Languedoc oriental.

24 J.-L. FICHES, F. MALACHER et J.-C. M. RICHARD, *Un statère arverne d'Ambrussum*, op. cit., p. 73.

17 Voir par exemple G. GENTRIC, *Recensement des monnaies gauloises de la « Gallia Comata » trouvées en « Provincia » : la basse vallée du Rhône*, Mémoire de Maîtrise, Aix-en-Provence, 1973 (dactylographié), p. 112-113.

18 J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Le numéraire des Volcae Tectosages et l'hégémonie arverne*, dans *Dialogues d'Histoire ancienne*, I, 1974, p. 65-74 et notamment p. 67.

19 Exemple en électrum, trouvé au XIX^e s. : E. BONNET, *Médaillier de la Société archéologique de Montpellier*, Montpellier, 1896, p. 34, n° 724 ; type BN 3711 ; La Tour, pl. XI ; A. BLANCHET, *Trailé*, 2, p. 418, classe cette monnaie à la dernière période du monnayage gaulois, dans le même groupe que les statères de Vercingétorix.

20 Exemple en or allié et fourré ; cf. J.-L. FICHES, F. MALACHER et J.-C. M. RICHARD, *Un statère arverne d'Ambrussum (Villetelle, Hérault) et son contexte archéologique (2^e moitié du I^{er} s. av. n. è.)*, dans *Rev. arch. du Centre*, 65-66, 1978, p. 68-77.

21 STRABON, *Géographie*, IV, 2, 3, traduction F. Lassère, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 149 : « Le territoire des arvernes s'étendait à l'origine jusqu'à Narbonne et jusqu'aux frontières de la massaliotide, et les peuples leur étaient soumis jusqu'au Mont Pyréné, jusqu'à l'océan et jusqu'au Rhin » ; voir aussi Tite-Live, XXVII, 39.

arverne, le quart de statère d'Aigremont doit être mis en rapport avec le second groupe²⁵. D'autant que les monnaies de Gaule Chevelue, et singulièrement arvernes, sont nombreuses, près d'Aigremont, au pied des Cévennes sur l'*oppidum* de l'Ermitage à Alès, gisement du troisième quart et du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. où la quantité d'objets importés, en particulier les amphores vinaires, et la masse monétaire, sont proportionnellement plus fortes qu'ailleurs en Languedoc oriental et attestent la fonction commerciale du site²⁶. La trouvaille d'Aigre-

mont et celles de l'Ermitage, témoignent donc de l'importance de l'itinéraire de transit que constituait au 1^{er} s. av. J.-C. la vallée du Gardon, mettant en communication les plaines du Languedoc oriental et de la basse vallée du Rhône avec le Massif Central à travers les Cévennes.

Bernard DEDET et Jean SALLES.

25 Ce qui pourrait expliquer une perte tardive, au 1^{er} s., que semble indiquer l'environnement archéologique sur le terrain.

26 Le monnayage de la Gaule Cheveluc représente

20 % des monnaies trouvées à l'Ermitage, et celui des arvernes, à lui seul, 10 %. Ces proportions sont beaucoup plus fortes, au moins le double de celles que l'on peut calculer, à la même époque, sur les autres *oppida* de la région, Nages, *Ambrussum*, Vié-Ciutat, Murviel-lès-Montpellier (voir B. DEDET et J. SALLES, *Recherches sur l'oppidum protohistorique de l'Ermitage d'Alès, Gard (V^e et 1^{er} s. av. J.-C.)*, sous presse).